



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 11 juin 2021

La séance est ouverte à 20h15 sous la présidence de Mme la Maire Laurence Devaux.

Membres présents : tous les conseillers en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Claudine Bunod

Approbation Compte Rendu Conseil Municipal précédent

Madame la Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil du 7 mai 2021 et demande si les conseillers ont des remarques à formuler. Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Organisation Elections Départementales et Régionales

Il est procédé à l'élaboration d'un tableau des permanences pour les assesseurs en vue des élections Régionales et Départementales des Dimanche 20 et 27 juin 2021.

Programme des travaux Forêt

M. le 1^{er} adjoint présente le programme ordinaire 2021 des travaux sylvicoles proposés par l'ONF.

Il s'agit de la maintenance et du cloisonnement sylvicole au broyeur de la végétation ou semi-ligneuse de faible diamètre sur la parcelle 4j (738 € HT) et du peignage de ronces sur la parcelle 16r en tant que travaux préalables à la régénération (627€ HT).

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager les travaux de cloisonnement, et de refuser les travaux de peignage.

Point de suivi de l'enquête 2020

Vitesse

- Le maire présente une synthèse des mesures réalisées avec les 3 radars pédagogiques. Si les vitesses sont respectées au niveau des sorties Raynans et Echenans, ça n'est pas le cas le long de la Grande rue, en provenance et en direction de Sainte Marie.
- Il est proposé de retirer le radar pédagogique actuellement positionné route d'Echenans, et de le positionner Grande rue, dans la même zone que le radar déjà installé, mais dans le sens inverse, c'est-à-dire en direction de la sortie du village. M. le 2nd adjoint se charge d'instruire les modalités d'installation du radar.
- Le maire demande que la commission des travaux se réunisse pour réfléchir et proposer des pistes complémentaires de réduction de la vitesse Grande rue. Une réunion d'échange avec les habitants sera ensuite programmée.

Eclairage Public

- Un devis pour passage en LED des lampadaires du village sera demandé à différentes entreprises. Le coût étant vraisemblablement élevé et les subventions actuellement peu importantes, la rentabilité du projet reste à vérifier.
- Il est également proposé d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 5h du matin. L'étude avait déjà été réalisée il y a une dizaine d'année, mais le projet n'était à l'époque pas rentable. Une nouvelle étude est à lancer, et la population sera consultée pour avis.

Rénovation des chemins ruraux

- Conformément à la décision du Conseil Municipal de février 2021 lors de l'élaboration du budget Primitif 2021, les travaux de rénovation du chemin des Chintres et du chemin d'Arcey seront réalisés en juin pour la somme de 3093 euros.



Informations et Questions Diverses

➤ Forêt et Travaux forestiers

M. le 1^{er} adjoint signale qu'il y a plusieurs sapins à faire couper près du parking des étangs des Princes car ils sont secs et dangereux. Un devis sera demandé au bûcheron dès qu'il sera de retour d'arrêt maladie.

Le tracteur du bûcheron M. Welfele, qui stationne dans la forêt depuis plus d'un an n'a toujours pas été retiré par son propriétaire malgré 4 relances du 1^{er} adjoint. Le maire enverra un courrier de relance au bûcheron.

➤ Marché du soir à St Julien le 17 septembre 2021

Un marché du soir organisé par notre Agglomération (PMA) aura lieu vendredi 17 septembre à St Julien autour de la Fontaine.

Les habitants qui souhaitent apporter leur aide au Conseil pour l'organisation de l'événement sont invités à une réunion de préparation. La date du jeudi 15 juillet en salle communale est retenue par le Conseil.

➤ Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre 2021

St Julien participera aux journées du patrimoine. Serge Luniaud sera à la disposition des personnes intéressées dimanche matin et après-midi pour présenter le Cadran Solaire et la Rénovation des Piliers de la Fontaine. Une communication est prévue dans le livret distribué par PMA.

➤ Voie Verte

Une convention pour l'entretien de la voie verte et de ses abords a été signée avec l'Agglomération. Celle-ci se charge de l'entretien de la voie, des aménagements (banc), de la signalisation, et de la fauche des abords sur une largeur de 1m. La commune doit entretenir les arbres au-delà de cette largeur pour garantir le passage et la sécurité des promeneurs.

Pour les projets futurs, la commune a sollicité le soutien de l'Agglomération pour mettre en valeur l'Arboretum, et continuer à développer la voie verte en direction des étangs des Princes.

➤ Tri des biodéchets

Un abri bac doit être installé au mois de juillet au point R. Il permettra d'y déposer les biodéchets en vue d'un recyclage par méthanisation. Ce geste écologique permettra de réduire fortement le poids de la poubelle des ordures ménagères, et répond à la future réglementation européenne sur le tri à la source. Une communication spécifique est prévue pour que chacun soit bien informé sur ce nouveau mode de tri.

➤ Facturation Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères

Au 1^{er} janvier 2023, La Redevance Incitative se substituera à la Redevance actuelle. Afin d'assurer la convergence budgétaire fin 2022, avant la mise en place de la nouvelle redevance début 2023, les prochaines facturations auront lieu comme suit :

Période Facturée	Date de facturation prévisionnelle
Année 2020	Avril 2021
Année 2021	Janvier 2022
Année 2022	Novembre 2022

La séance est levée à 22h30